

N.161

JANVIER-FÉVRIER
2024



vu à Saint Jean



vie municipale



sports

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

En 2024, Saint Jean de la Ruelle
poursuit sa transformation



3

Vu à Saint Jean

5

Dossier

Un budget volontariste pour accompagner le développement de Saint Jean de la Ruelle

9

Vie municipale

Citoyenneté
Culture
La structure petite enfance
Travaux dans la ville
Éducation
Infos pratiques

18

Sports

À vos marques, prêts, feu, en route pour les JO !

Directeur de la publication :
Fabien Rivière Da Silva

Rédaction et coordination :
Sarah Marcetteau - Camille Lingois -
Jeanne de Almeida Cerveira

Photos : Sarah Marcetteau - Camille Lingois
Jeanne de Almeida Cerveira

Conception : atelier Laure Scipion -
Jean-Philippe Germaud - Orléans

Réalisation : Pascal Corbin

Pôle communication ville de Saint Jean de
la Ruelle

Impression : Prévost Offset : 02 38 54 44 89

Distribution : Domicile services :
02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication
Tél. : 02 38 79 33 13

Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire
45140 Saint Jean de la Ruelle

Courriel : communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

L'édito du Maire



Chère Madame, Cher Monsieur,
Mes chers concitoyens,

En cette nouvelle année, permettez-moi de vous adresser tous mes vœux les plus chaleureux pour vous et vos proches.

Vous étiez plus de 700 - Stéoruellans, agents de la municipalité, partenaires, représentations d'associations, du monde économique ou encore de la communauté éducative - pour assister, jeudi 18 janvier, à notre belle cérémonie des vœux dans notre salle de l'Unisson.

Quelques jours plus tard, nous étions plus de 600 réunis dans cette même salle pour partager le traditionnel repas des seniors, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cette présence nombreuse et si singulière à ces deux événements municipaux m'a permis de constater, non sans émoi, l'attachement profond que vous portez à notre ville et à nos services publics.

Ces deux temps conviviaux, ont également été l'occasion de dresser, de manière optimiste, les perspectives de cette nouvelle année avec bien sûr la poursuite des trois chantiers majeurs du mandat (la réhabilitation du groupe Jean-Moulin, la construction d'une structure petite enfance en centre-ville et la requalification de l'axe central de la rue Charles-Beauhaire) mais également de lancer, dans une dynamique citoyenne et sportive, la seconde édition de l'Appel à Projets Citoyen, les manifestations à venir pour les 80 ans de la Libération mais aussi d'évoquer le dispositif « On se bouge » avec, en ligne de mire, les Jeux Olympiques & Paralympiques.

Nous aurons grand plaisir à partager ces moments forts et activités dans les semaines à venir.

Crise agricole - répondre aux défis de l'alimentation et de la rémunération de nos concitoyens

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, les nombreux rassemblements d'agriculteurs en France et en Europe témoignent des difficultés légitimes que rencontrent le monde agricole dans un contexte concurrentiel et inflationniste des denrées alimentaires, qui relève - n'ayons pas peur de le dire - trop souvent de la spéculation qui profite aux industries de l'agro-alimentaire.

Chacune et chacun d'entre nous doit pouvoir vivre du fruit de son travail. Nous devons en ce sens entendre plus globalement les revendications légitimes des françaises et des français, qui peinent aujourd'hui à faire face à leurs charges.

À Saint Jean de la Ruelle, et avec l'appui de nos structures municipales et de nos partenaires sociaux, nous sommes pleinement engagés et mobilisés pour accompagner celles et ceux qui font face à ces difficultés.

Je formule le vœu que nous puissions rapidement légiférer en ce sens pour répondre à ces préoccupations légitimes des françaises et français.

Bien fidèlement à vous,
Votre Maire,

ville de saint-jean

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ANRU VISITE LE QUARTIER DES CHAISES

Dans le cadre du renouvellement urbain du quartier des Chaises, Fabien Rivière Da Silva, maire de Saint Jean de la Ruelle, a accueilli, **mercredi 6 décembre**, Anna-Claire Mialot, directrice de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) en présence des élus de la ville et de la Métropole. L'occasion de faire le point sur l'avancée des travaux dans le quartier, qui se poursuivent en 2024.



UN NOUVEL ÎLOT DE FRAICHEUR AU SQUARE COLETTE-GUILLON

Samedi 25 novembre 2023, des Stéoruellans se sont réunis afin de planter 32 arbres au square Colette-Guillon, rue Françoise-Giroud. C'est ainsi, en présence des membres du CJCS des écoles primaires du sud de la Ville et des élus, qu'un véritable petit îlot de fraîcheur est né.



DES COLIS GOURMANDS POUR LES SENIORS DE LA COMMUNE

Au mois de décembre, les seniors stéoruellans et les résidents de l'Ehpad Raymond-Poulin ont reçu, dans une ambiance festive et chaleureuse, des colis pour les fêtes de fin d'année de la part de la municipalité et des membres du Conseil d'Administration du CCAS.



UN CONCERT LES PIEDS DANS L'EAU

Primitive Limousine, duo rock, a enflammé le centre aquatique le temps d'une soirée, **le vendredi 15 décembre**, pour un concert atypique et fort en décibels ! Les Stéoruellans, en présence d'élus, ont pu profiter d'une baignade rock'n'roll.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Aux côtés des membres du Conseil Municipal, le Maire, Fabien Rivière da Silva a présenté ses premiers vœux, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, **le jeudi 18 janvier** auprès des habitants, partenaires et agents de la collectivité dans la salle de l'Unisson. L'occasion de présenter, devant près de 700 personnes, le bilan des actions municipales à mi-mandat et les projets pour l'année 2024.



REPAS DES SENIORS

Le traditionnel déjeuner des seniors organisé par le Centre communal d'action sociale s'est tenu **le dimanche 21 janvier** à l'Unisson. 600 Stéoruellans ont répondu à l'invitation du Maire et de la municipalité et ont pu partager un moment convivial.



Ce journal est imprimé sur papier issu de fibres recyclées (60%) et de forêts gérées durablement (40%).

BUDGET 2024

Un budget volontariste pour accompagner le développement de Saint Jean de la Ruelle



La restructuration du groupe scolaire Jean-Moulin, projet phare de l'année 2024.

250 000€ accordés en subventions aux associations

En parallèle, la ville de Saint Jean de la Ruelle souhaite réaffirmer son soutien au tissu associatif stéoruellan.

Ainsi 250 000 € seront accordés en subventions aux associations. Dont les associations suivantes :

- Football Club Olympique : **50 000 €**
- Alerte Saint Jean : **37 000 €**
- Ping saint Jean 45 : **20 000 €**
- Club Nautique Saint Jean : **11 000 €**
- Club d'escrime Stéoruellan : **7 700 €**
- Tennis Club Saint Jean : **5 800 €**
- Judo Club : **5 550 €**
- Roller Olympique Club Stéoruellan (ROCS) : **5 500 €**
- Banque alimentaire du Loiret : **4 600 €**
- Amicale des Seniors : **3 000 €**
- Basket Club Saint Jean de la Ruelle : **2 750 €**
- Triton's Club : **1 500 €**
- Secours Populaire Français : **1 500 €**
- Amicale Pétanque Stéoruellante : **1 200 €**

Le 18 décembre 2023, le Conseil Municipal de Saint Jean de la Ruelle a adopté son budget pour l'année 2024. Ainsi, le budget de la ville s'équilibre à hauteur de 38 millions d'euros soit en augmentation de 14,46% par rapport à 2023.

Budget global : **33,2** million d'€

Le vote du budget primitif 2024 s'inscrit dans un contexte national difficile pour les collectivités locales.

Cependant et grâce à une situation financière communale saine, le budget 2024 de Saint Jean de la Ruelle s'inscrit pleinement dans le **respect des engagements** pris devant les Stéoruellans et fixe le cadre des priorités

Dépenses d'investissement : **13,2** millions d'€

d'investissement, en mettant en œuvre **trois chantiers d'envergure**, considérés comme les projets phares du mandat, totalisant à eux seuls une enveloppe de près de **7 millions d'euros pour l'année 2024.**

Dépenses de fonctionnement : **24,8** millions d'€

Dans la continuité de sa stratégie financière, les grands équilibres financiers seront assurés sans recourir à une hausse des taux d'imposition communaux, **et ce pour la 20^e année consécutive.**

UN SOUTIEN AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

1 520 000 €, afin de maintenir un fonctionnement de qualité des services et de répondre aux besoins des familles, des seniors et des populations en difficulté.



LES SEMAINES DE LA PARENTALITÉ

Du 4 au 26 novembre, les Maisons pour tous et la ludothèque ont proposé des activités en famille dans le cadre des Semaines de la parentalité. Éducation, bien-être, émotions, jeux et ateliers pour les enfants ont rythmé le mois de novembre.



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES CLUBS COUP DE POUCE DE POUCE

Pour la 16^e année consécutive, la municipalité renouvelle son engagement en faveur de la Réussite Éducative avec les six clubs Coup de Pouce, répartis dans quatre écoles de la commune, en lien avec l'Éducation nationale et l'association Coup de Pouce. Ainsi, **le lundi 4 décembre**, ce sont 30 élèves qui ont été invités à la cérémonie d'ouverture des clubs Coup de Pouce, à l'espace Anna-Marly durant laquelle ils ont reçu leur carte d'adhérent et d'engagement.

SAINT JEAN DE LA RUELLE EN LETTRES ET EN MUSIQUE !



En novembre et décembre 2023, Saint Jean de la Ruelle a installé un nouveau rendez-vous qui met en lumière toutes les formes d'écriture. Intitulé *Comment ça s'écrit ?* ce programme s'adresse à tous les publics. Les Stéoruellans ont ainsi été invités à lire, entendre, apprendre... et à écrire eux-mêmes : lettres d'amour, de témoignage ou de convictions...



À cette occasion, l'Unisson a accueilli sur sa scène *La Lettre*, une comédie musicale stéoruellane. Ce spectacle, monté par l'association locale Millie et une note, est le fruit de trois années de travail. Le succès était au rendez-vous, puisque *La Lettre* a fait trois salles comblées, lors de ses représentations des **8, 9 et 17 décembre 2023.**



MARCHÉ DE NOËL

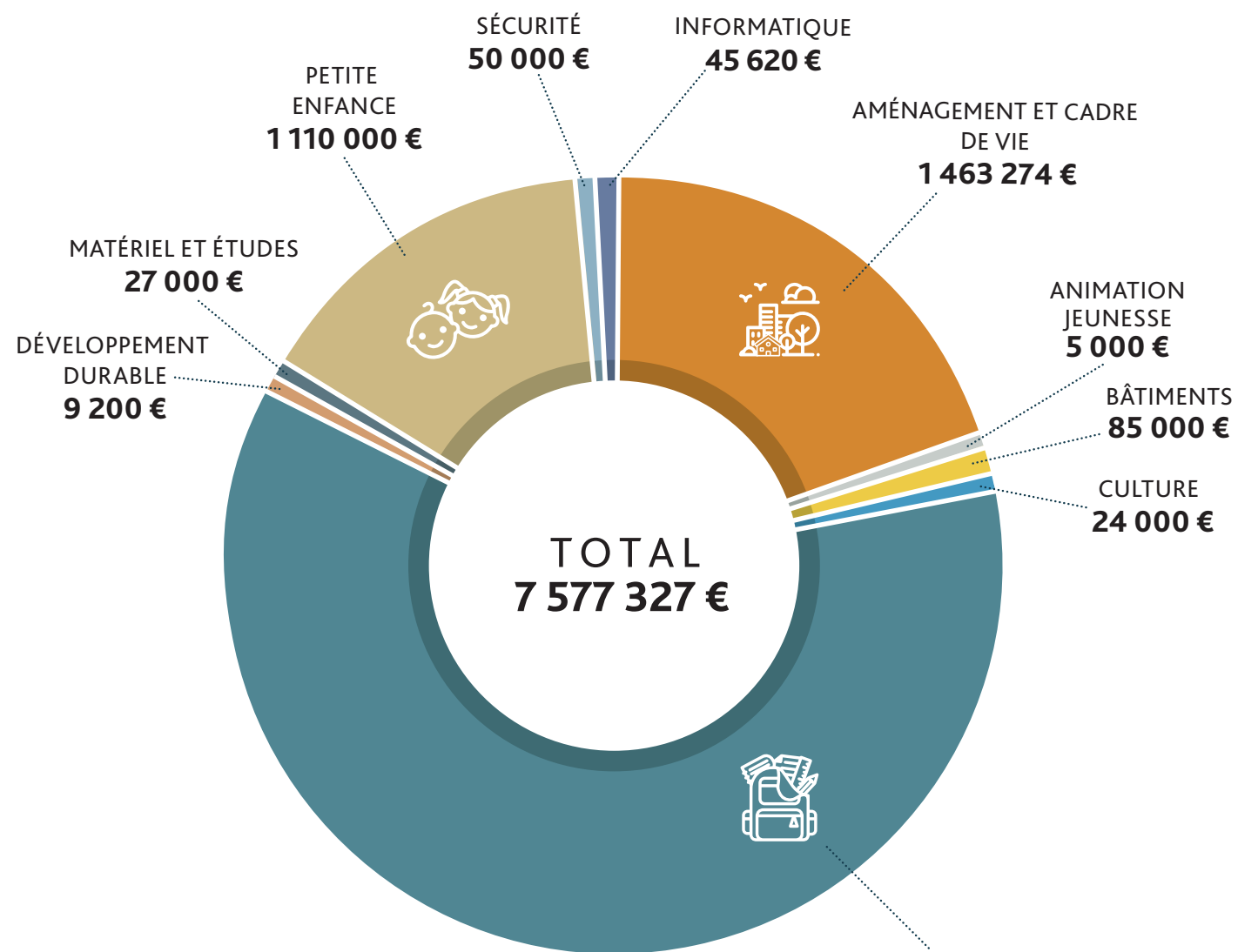
Moment festif et solidaire à l'occasion du marché de Noël organisé par la Maison pour tous sud, **le 15 décembre** lors duquel animations et dégustations ont amusé petits et grands. Un concert du groupe Soul Voices a clôturé la soirée.



REMISE DES PRIX DU SALON DES ARTISTES STÉORUELLANS

Les artistes stéoruellans ont présenté leur nouvelle exposition "Lignes et courbes" à la Maison de la Musique et de la Danse, **du 28 novembre au 3 décembre 2023.** Cent douze œuvres, de 23 artistes différents étaient ainsi présentées. Thierry Buisson alias Tiebus, artiste peintre autodidacte d'Orléans, était l'invité d'honneur.

INVESTIR EN FAVEUR DE LA PROXIMITÉ ET DE LA QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX



AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE
1 463 274 € - dont les projets suivants :

- Aménagement du centre-ville : **1 333 274 €**
- Jeux extérieurs (hors écoles) et city stade (Essarts) : **50 000 €**
- Aménagements extérieurs dont sécurité / proximité et mobilier urbain : **20 000 €**
- Aménagements autour du cimetière : **20 000 €**

ANIMATION JEUNESSE
5 000 €

- Renouvellement du mobilier et de l'électroménager : **5 000 €**

BÂTIMENTS
85 000 € - dont les projets suivants :

- Mise en accessibilité de l'accueil de l'Hôtel de ville : **50 000 €**

CULTURE
24 000 €

- Acquisition de matériel dédié au pôle développement culturel (sonorisation, éclairage, mobilier, matériel divers) utiles au fonctionnement de l'Unisson mais aussi au festival Le Grand Unisson : **16 000 €**
- Renouvellement du parc d'instruments de musique du Conservatoire : **8 000 €**

ÉDUCATION
4 758 233 € - dont les projets suivants :

- Restructuration du groupe scolaire Jean-Moulin : **4 554 233 €**
- Réalisation de travaux dans les écoles et les restaurants scolaires : **115 000 €**
- Études pour l'isolation de l'école élémentaire Paul-Bert : **60 000 €**

DÉVELOPPEMENT DURABLE
9 200 €

- Études pour un appel à projet auprès de l'agence de l'eau pour permettre d'économiser l'eau : **9 200 €**

MATÉRIEL ET ÉTUDES
27 000 € - dont le projet suivant :

- Renouvellement du matériel de la restauration : **16 000 €**

PETITE ENFANCE
1 110 000 €

- Construction d'une structure petite enfance en centre-ville : **1 110 000 €**

SÉCURITÉ
50 000 €

- Dans le cadre de l'effort de sécurisation de l'espace public conduit depuis plusieurs années par la municipalité, **50 000 €** sont inscrits au budget 2024 afin de poursuivre, pour la 4^e année consécutive, l'extension de la vidéo protection.

INFORMATIQUE
45 620 € - dont le projet suivant :

- Mise à jour du logiciel de réservation des bibliothèques : **22 620 €**

Zoom sur



LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DES CHAISES

Le projet de transformation du quartier des Chaises vise à améliorer le cadre de vie des résidents du quartier et le conforter comme pôle du secteur Nord de la ville. Il s'articule autour de trois thématiques principales :

► **L'ouverture du quartier, via la requalification des voiries** et la création d'une voie principale nord/sud, la création de mails piétons, la création d'une passerelle piétons/cycles au-dessus de la tangentielle pour relier le quartier des Chaises à l'éco-quartier d'Alleville. Les travaux de la passerelle commenceront au mois de mai 2024 pour une pose envisagée à la fin de l'année.

Émeraudes). Aujourd'hui, les travaux de démolition et de réhabilitation portés par Valloire Habitat sont en cours d'achèvement.

► **Les activités commerciales, avec la restructuration du centre commercial, qui s'engage à partir du mois de février 2024** : la construction d'une extension, la démolition de cellules, la rénovation thermique et la rénovation des façades.

► **L'habitat, avec la rénovation thermique** de 280 logements (changement du mode de chauffage avec un raccordement au réseau de chaleur urbain de la chaufferie biomasse des Groues), **la démolition** de 126 logements (2 et 4 rue des

Le projet de rénovation urbaine du quartier des Chaises représente un engagement total de près de **60 millions d'euros**.

LA RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN-MOULIN



Conformément à ses engagements, la Ville de Saint Jean de la Ruelle a engagé la **réhabilitation complète du groupe scolaire Jean-Moulin, situé dans le quartier des Chaises**. Ce projet ; inauguré en septembre dernier, à l'occasion de laquelle Richard Favrel, Président du Souvenir Français a prononcé un discours pour évoquer la vie de Jean-Moulin ; devrait être à disposition des élèves en septembre 2025. Les travaux ont commencé en juillet 2023. L'extension de l'école élémentaire se poursuit jusqu'au mois de juin 2024. Dès l'été, sera opéré la réalisation de l'élémentaire et la construction de la nouvelle école maternelle. Le projet représente un investissement global de 11,6 millions d'euros. Pour l'année 2024, ce sont **4,5 millions d'euros** qui sont inscrits au budget et qui permettront la poursuite de ces travaux.

LA REQUALIFICATION DE L'AXE CENTRAL DE LA RUE CHARLES BEAUHAIRE

Le projet de requalification de l'axe central de la rue Charles-Beauhaire mené conjointement avec la Métropole d'Orléans concerne l'axe routier structurant que représente la rue Charles-Beauhaire sur sa portion allant du pont de Tours à la tangentielle.

Les travaux qui ont débuté en septembre 2023, suite au raccordement des équipements municipaux à la chaufferie biomasse de mai à août de la même année, se prolongeront jusqu'en décembre 2024.

La Ville prévoit ainsi un **budget de 1,3 millions d'euros** pour l'année 2024 afin de poursuivre ces travaux.



La seconde phase, comprise entre la rue Jules-Lenormand et l'allée des Dominicaines, a débuté à la mi-janvier en tronçon barré. Le parvis et le parking de l'Hôtel de ville seront entièrement réhabilités ; la réalisation d'une piste cyclable se poursuivra afin de pacifier la circulation ; des arbres seront plantés afin de favoriser la création d'îlots de fraîcheur.

Enfin, une offre adaptée de stationnements sera maintenue notamment pour faciliter l'accessibilité aux commerces et aux services publics. La fin des travaux de la seconde phase est envisagée à la fin du mois de mai 2024.

Appel à projet citoyen : jusqu'au 31 mars, déposez vos projets !



À l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux, le 18 janvier a marqué le lancement de la seconde édition de l'Appel à Projet Citoyen, le budget participatif proposé par la Ville.



Une enveloppe de 50 000€ pour les Stéoruellans

Pour cette 2nde édition, la commune permet aux habitants d'affecter une partie du budget de la collectivité, à savoir 50 000 €, dans des projets d'intérêt général de leur choix. À la fois porteurs de projets et votants, les Stéoruellans sont les acteurs de la décision publique.

Qui peut participer ?

Vous êtes Stéoruellan.e ? Vous avez 16 ans et plus ? Et vous avez un projet à proposer pour votre ville ? Lancez-vous ! Le projet peut être déposé par un individu ou un groupe réunissant au maximum 6 personnes.

Les projets lauréats devront avoir pour conditions :

- ▶ d'être réalisés sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle ;
- ▶ de répondre à l'intérêt général ;
- ▶ de favoriser le développement des solidarités la transition écologique et la qualité de vie ;
- ▶ de relever des compétences municipales ;
- ▶ d'être une idée nouvelle ;
- ▶ de ne nécessiter ni l'achat ou la location d'un terrain, ni concerner un ouvrage d'art.

Quelles sont les étapes de l'Appel à Projet Citoyen ?

DÉPÔTS DES PROJETS

Du 18 janvier au 31 mars inclus, vous pouvez déposer votre/vos projet(s)

- ▶ au format numérique sur la plateforme participons.ville-saintjeandelaruelle.fr ;
- ▶ au format papier dans les trois boîtes aux lettres déployées dans la ville :

- Hôtel de ville de Saint Jean de la Ruelle, 71, rue Charles-Beauhaire
- Maison pour tous, Espace Léopold-Sédar-Senghor, 13, rue des Turquoises
- Maison pour tous, Espace Rol-Tanguy, 4, chemin de Chaingy

Les formulaires papier sont à retirer dans toutes les structures qui accueillent du public.

ANALYSE DES PROJETS

Du 1^{er} avril au 30 juin, les projets déposés feront l'objet d'une analyse de faisabilité technique, juridique et financière par les différents services municipaux. Si besoin, des ajustements ou adaptations des projets pourront être proposés aux porteurs.

Suite à l'étude des projets par les services de la Ville, un comité de lecture paritaire se réunira et soumettra aux votes des Stéoruellans les projets pouvant être réalisés.

VOTE

Du 1^{er} juillet au 7 septembre, les habitants pourront voter pour leurs 3 projets favoris :

- ▶ sur la plateforme participons.ville-saintjeandelaruelle.fr ;
- ▶ dans les trois boîtes aux lettres déployées dans la ville.

RÉALISATION DES PROJETS LAURÉATS

Les projets lauréats seront réalisés au cours de l'année 2025. La liste des projets lauréats sera établie en fonction des résultats finaux additionnant votes numériques et votes papier, dans la limite de l'enveloppe de 50 000 €.



FESTIV'ELLES

Festiv'Elles, le festival des femmes engagées réunit 12 communes de la métropole orléanaise : Chécy, Fleury-les-Aubrais, Ingré, La Chapelle Saint-Mesmin, Orléans, Ormes, Saint-Denis-en-Val, Saint-Jean de Braye, Saint Jean de la Ruelle, Saint-Jean le Blanc, Saran, et Semoy.

Pour cette nouvelle édition, L'Unisson accueillera en résidence, Liz Van Deuq, qui participera également à des médiations culturelles auprès du jeune public. Ensuite, c'est parti pour le premier « road movie parlementaire » à la rencontre des femmes qui s'occupent des enfants, des malades, des personnes âgées... Avec la projection du film *Debout les Femmes*. L'Unisson accueillera également un atelier d'écriture - ou plutôt de réécriture, sans le regard masculin - du célèbre conte merveilleux Le Petit Chaperon rouge.

LES TARIFS

CATÉGORIE 1

Tarif plein : 15 € | Tarif Réduit* et Comités d'entreprises : 12 €

*Pour les -18 ans, étudiant-e-s, chercheur-se-s d'emploi, bénéficiaires RSA, adultes porteurs d'un handicap.

CATÉGORIE 2

Tarif plein : 12 € | Tarif Réduit et Comités d'entreprises : 9 €

DÉCOUVERTES

Tarif plein : 8 € | Tarif Réduit : 5 €

JEUNE PUBLIC

Tarif unique : 5 €

Pratique

L'UNISSON
27, rue Bernard-Million,
45140, Saint Jean de la Ruelle
02 38 79 58 01

L'Unisson, partie 2 !

Saint Jean de la Ruelle poursuit sa riche saison culturelle, avec une série de spectacles captivants qui enchanteront petits et grands.

Dès le mois de février, Discordance fera vibrer la scène de L'Unisson avant de laisser place à une lecture musicale immersive dans le Grand Nord avec *Constuire un feu*. Entre théâtre musical, avec le tant attendu Thomas Fersen et son spectacle *Mon frère c'est Dieu sur Terre* ; danse chorégraphiée à la fois sauvage et douce avec Movere qui rendra honneur à La Loire ; univers circassien et merveilleux avec Robot Infidèle ; L'Unisson fera la part belle à la chanson et à la poésie avec Liz Van Deuq et Lily Luca, Luciole et Löwy enfin, Gyslain.N avec *Danser sous les bombes*. Pledge of Healing s'exilera hors les murs, aux beaux jours, pour une représentation au centre aquatique avant de conclure la saison avec la 32^e édition du festival Le Grand Unisson les 14 & 15 juin.

S'abonner

- ▶ 3 spectacles* = 20% de réduction
- ▶ 5 spectacles* = 30% de réduction

* 1 place par spectacle. Pour profiter de l'abonnement les billets doivent être achetés pour des spectacles différents. Il n'est pas possible d'avoir deux places pour un spectacle avec le même abonnement.

Comment obtenir mon abonnement ?

- ▶ Sur billetterie-saintjeandelaruelle.mapado.com/, ajoutez les spectacles souhaités dans le panier, le calcul de la réduction se fera automatiquement. Paiement en ligne avec places envoyées par email.
- ▶ En se rendant à L'Unisson pour une impression des billets.
- ▶ Par courrier, à l'attention du pôle Diffusion culturelle. Merci de joindre une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse ainsi qu'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

Structure petite enfance

Un nouvel équipement en centre-ville

Budget prévisionnel :
3 120 000 € TTC

Ville : 1 860 768€

Avec le soutien de :

Caisse d'allocations familiales : 873 500€

Conseil départemental : 235 714€

État (DSIL) : 150 000€



Vue axonométrique
(stade avant
projet définitif)

Afin d'apporter une réponse qualitative aux besoins des familles en matière d'accueil des jeunes enfants, la municipalité a souhaité construire un équipement petite enfance au centre de la ville, rue René Cassin. Ce nouvel espace, moderne et qualitatif se substituera à l'actuelle structure des Coquelicots.

Le pôle comprendra un multi-accueil collectif composé de 2 sections de 15 berceaux chacune. Chaque section disposera d'une salle de vie, d'une salle de repas qui pourra être utilisée pour d'autres activités selon les besoins, de deux dortoirs communiquant entre eux, d'un espace change et sanitaires. Le multi accueil et la crèche familiale disposeront de 4 bureaux.

Surface du bâtiment :
835 m²
hors locaux techniques

La crèche familiale disposera d'une entrée autonome et de sanitaires pour le public accueilli, favorisant la sécurisation du lieu et la fluidité de circulation.

Le transfert du Relais Petite Enfance (actuellement situé dans le quartier des Chaises) en centre-ville permettra d'occuper une place centrale dans la vie de la cité. De plus, intégré au pôle petite enfance, de nouvelles synergies de fonctionnement seront construites avec les autres services.

Le Relais Petite Enfance comprendra un bureau d'accueil pour les familles et les assistantes maternelles, une entrée autonome, une salle de motricité mutualisée avec le multi-accueil et un local à poussettes dédié. Un espace dit « salle patouille » pourra être utilisée pour les activités artistiques et de jeux d'eau.

Elle sera mis à disposition de la structure collective mais pourra être également mutualisé avec la crèche familiale et les assistantes maternelles indépendantes.

Le jardin sera séparé par des clôtures dotées de portillons pour pouvoir séparer les groupes. Le multi accueil et la crèche familiale disposent chacun d'un local poussette.

Vue axonométrique
(stade avant projet définitif)





Bienvenue à la crèche familiale

Lieu destiné aux tout-petits, la crèche familiale propose aux parents un accueil de leur enfant au domicile d'une assistante maternelle. Zoom sur le dispositif.

QU'EST-CE QU'UNE CRÈCHE FAMILIALE ?

La crèche familiale constitue un mode de garde original qui allie accueil individuel et collectif. Elle est considérée comme un mode d'accueil idéal pour les jeunes enfants par bon nombre de spécialistes de la petite enfance : respect du rythme de vie de chaque enfant et accueil de 3 voire 4 enfants maximum. Pour les assistantes maternelles agréées qui travaillent au sein de la crèche familiale, c'est une formule intéressante : elles sont moins isolées, elles sont conseillées par des encadrantes qui sont des professionnelles de la petite enfance et elles sont délivrées de tout rapport administratif et financier avec les parents. Elles sont salariées par la Ville.

Les enfants, sont accueillis au domicile de l'assistante maternelle. Ils passent une ou deux matinées par semaine en leur compagnie auprès d'autres enfants et d'autres assistantes maternelles, dans des salles spé-

cifiquement aménagées (salle des Cèdres au centre-ville ou/et appartement des Tourmalines située dans le quartier des Chaises). Ils bénéficient ainsi d'un accueil personnalisé au domicile de l'assistante maternelle et collectif dans ces salles d'animation autour d'activités d'éveil : musique, peinture, activités motrices, lectures, etc) qui favorisent le développement et l'épanouissement des petits. En général, ces activités communes auxquelles participent les assistantes maternelles avec les enfants qui leurs sont confiés sont encadrées et animées par l'éducatrice de jeunes enfants. A Saint Jean de la Ruelle, les enfants de la crèche familiale profitent également d'un accès à la ludothèque, au dojo des Trois Fontaines, à la salle de danse du gymnase Maurice-Millet et aux animations organisées par la médiathèque et les bibliothèques de quartier. Les assistantes maternelles peuvent également se retrouver dans les parcs et jardins de la ville et faire profiter les enfants des aires de jeux.



mière rencontre entre parents et assistante maternelle a lieu en présence de la directrice. La directrice ou l'EJE de la crèche vont régulièrement au domicile des assistantes maternelles afin de suivre l'évolution des enfants. Toutes les activités réalisées à la crèche sont animées par l'éducatrice de jeunes enfants. Le médecin référent de

la crèche effectue les visites médicales d'admission et a le rôle de référent Santé Inclusion. Il peut contribuer à organiser des actions de prévention de la santé. Enfin, une psychologue rencontre régulièrement les assistantes maternelles et se tient à la disposition des parents.

La crèche familiale de Saint Jean de la Ruelle compte actuellement 12 assistantes maternelles.

La ville cherche à recruter d'autres assistantes maternelles.

Si vous habitez Saint Jean de la Ruelle et que vous êtes intéressé-e, merci d'adresser votre candidature à recrutement@ville-saintjeandelaruelle.fr

La crèche familiale régit les relations avec les parents : un contrat d'accueil est signé entre les parents et la crèche familiale (horaires et conditions d'accueil de l'enfant).

La crèche familiale est subventionnée par la CAF, les parents payent un tarif horaire préférentiel calculé sur la base de leurs revenus et de leur situation familiale. Les parents ne sont pas considérés comme les employeurs de l'assistante maternelle. Comme pour les crèches collectives, les parents reçoivent une facture. Ils n'ont pas besoin d'effectuer les démarches administratives inhérentes au statut de particulier employeur.

Être assistante maternelle en crèche familiale, c'est être encadrée par une équipe de professionnelles de la petite enfance. La direction de la crèche familiale est assurée par une puéricultrice chargée de conseiller les assistantes maternelles et de veiller au bien-être des enfants. Par ailleurs, la pre-

Rencontre avec

la famille Regnier, parents utilisateurs de la crèche familiale

► En tant que parent, la crèche est-elle un lieu ressource ?

C'est un formidable système hybride : individuel et collectif. Nous qui ne côtoyons pas les structures municipales habituellement, nous sommes amenés à nous y rendre par le rythme de Jules, notre petit garçon qui est entré à l'école maternelle au mois de septembre.

À Saint Jean de la Ruelle, c'est facilitant : par exemple, la ludothèque est aussi le centre de loisirs. Ainsi, lorsqu'il est en périscolaire, c'est le même endroit, il connaît les lieux. C'est plus simple pour lui. Comme les enfants vivent des moments de collectivité, ils ont moins de difficultés à s'intégrer à l'école que s'ils étaient juste gardés par un adulte, car les règles de vie en collectivité deviennent naturelles pour l'enfant. À la maison Jules est seul et il n'est pas patient. À l'école il n'est pas seul, il sait patienter. Finalement il fait la différence !

► Les assistantes maternelles sont-elles à l'écoute pour lever certains questionnements ?

Notre petit garçon est né précoce. Ainsi, nous avons de nombreuses questions et nous avons été très rassurés.

Véronique, l'assistante maternelle qui a gardé Jules, était très à l'écoute. En tant que jeunes parents c'est très appréciable ce cadre sécurisant.

À Saint Jean de la Ruelle, les assistantes maternelles se rencontrent par quartier, par affinités. À cette occasion, notre garçon rencontrait les autres assistantes maternelles. C'est très bénéfique pour eux. Par exemple, en cas d'absence pour maladie de la part de l'assistante maternelle, l'enfant est remplacé. Et comme il a déjà eu un lien avec une autre assistante maternelle, il ne va pas chez une inconnue.



Au quotidien, le matin, nous expliquions à Véronique comment la nuit s'était passée. Le soir, elle prenait le temps de nous raconter la journée de Jules. C'était un vrai confort pour nous, parents, et c'était important de pouvoir retracer la journée de notre enfant.

L'assistante maternelle fait partie de la vie de l'enfant. C'est un véritable lien de confiance qui se construit. Personnellement, on se sent tellement redevables qu'on entretient la relation, on passe voir Véronique régulièrement. Elle a réellement été au-delà de son travail.

► Les animations proposées sont-elles en lien avec les problématiques parentales ?

En début d'année, il y a une réunion avec les parents. C'est un moment d'échange. Au quotidien, il y a toujours une écoute, de nombreux interlocuteurs peuvent être sollicités et se rendent disponibles. On ne reste jamais sans réponse. Pour construire les activités, la directrice entend les souhaits des parents et repère les besoins des enfants.

Une psychologue intervient également, elle est très à l'écoute. Personnellement, on a pu la rencontrer à un moment où on en avait besoin. C'est un « à côté » appréciable, c'est gratuit et de bons conseils. Cela nous a permis de nous rassurer en tant que parents. Nous avons pu mieux appréhender l'entrée à l'école de notre garçon. Finalement, on ne voit que des avantages à la crèche familiale ! C'est un mode de garde qui res-

pecte le mieux le rythme de l'enfant. C'est un système méconnu qui mérite d'être mieux identifié. On a eu un petit pincement au cœur quand Jules est entré à l'école et évidemment, nous souhaitons renouveler ce mode de garde pour notre futur enfant.

Le retour du mini-bus pour offrir des sorties pédagogiques aux enfants de la crèche

Depuis le début de l'année 2024, la Ville offre aux enfants des sorties culturelles, sportives et éducatives (cueillettes dans les jardins et vergers, pique-nique au parc floral, promenade dans la forêt...) afin qu'ils ne restent pas tout le temps enfermés dans les structures d'accueil. Comment ? Avec l'arrivée d'Anaëlle, une nouvelle conductrice de bus (d'une capacité de 20 places), qui a pour mission de transporter les jeunes enfants sur les lieux de sortie. Détentrice du CAP petite enfance elle pourra assurer également l'encadrement des tout-petits.



TRAVAUX EN COURS

La rue scolaire pérennisée



Dans le cadre de la première édition de l'Appel à projet Citoyen et face au succès rencontré par la mise en place de la rue scolaire, aux abords de l'école élémentaire Paul-Doumer, l'aménagement, rue Raymond-Gaudry jusqu'ici provisoire est désormais pérenne.

Coût :
4 500 € TTC

Un nouveau parking rue de Bagneaux

Suite à l'achèvement des travaux de requalification de la rue de Bagneaux, dans sa section comprise entre la rue Abbé de l'Épée et la rue du Onze Octobre, la Ville a entrepris la refecton du parking situé entre la rue de Bagneaux et la rue Bernard-Million. Les travaux, débutés en octobre 2023, consistaient en la création d'un parking public de 25 emplacements. Ainsi, un enrobé perméable à l'eau a été réalisé, la signalisation a été installée, et des végétaux ont été plantés. Des mâts d'éclairage ont été implantés, le pressoir, anciennement situé rue des Opalines, a été déplacé sur le parking.



Coût : 125 000 € TTC

Les travaux aux abords de l'espace Carat sont achevés

La requalification des abords de l'Espace Carat est désormais terminée. Les travaux consistaient en des aménagements de cheminements pour les circulations douces, avec la mise en accessibilité de l'accès au bâtiment des tennis couverts, l'amélioration de l'éclairage public, et la création d'espaces verts, avec notamment des jardins de pluie pour l'infiltration des eaux pluviales et la plantation d'arbres. Le parking a fait l'objet d'une modernisation complète, avec un revêtement de surface en béton drainant dans le but de permettre l'infiltration des eaux de pluie. Le parking peut désormais permettre le stationnement de 37 véhicules.



Dans un souci permanent d'accompagner la réussite des jeunes Stéoruellans, la municipalité a lancé, depuis 2022, un Appel à Projet en direction des écoles et collèges. Ce dispositif, met à disposition chaque année 10 000€ à destination de projets réalisés dans les écoles

LES PROJETS LAURÉATS SERONT RÉALISÉS COURANT D'ANNÉE SCOLAIRE 2024.



École élémentaire Jules-Lenormand - Les p'tits aventuriers en forêt : découverte et observation de la nature, reconnexion à l'environnement et expérimentation pour développer la créativité.



École élémentaire Jules-Lenormand - On est tous des frères : création de chansons, sur la notion de Fraternité, qui seront interprétées à L'Unisson, à l'occasion du Joli Mois de L'Europe.



École maternelle Paul-Bert - Aménagement de la bibliothèque : développer le goût à la lecture, favoriser l'alphabétisation et l'apprentissage.



Groupe scolaire Jean-Moulin - Danse à l'école : construction collective d'un spectacle de danse, avec une représentation en fin d'année.



École maternelle Jules-Lenormand - Apprendre hors les murs : aménagement de la cour de récréation pour permettre la pratique de la classe du dehors dans le cadre d'une pédagogie innovante.



École élémentaire Louis-Aragon - Comédie musicale Le Roi Lion : apprentissage musical et théâtral, suivi d'une représentation d'une comédie musicale.



Écoles maternelles Louis-Aragon et Jean-Moulin - Savoir rouler et valider l'APER : formation à la mobilité douce lors des récréations.



Écoles maternelle François-Mitterrand et élémentaires Paul-Bert et François-Mitterrand - Sports ! Aux (en) tableaux : organisation d'une exposition d'œuvres autour de la pratique sportive.



École élémentaire Paul-Doumer - Cirque à l'école : initiation aux arts du cirque avec des artistes.

« On se bouge dans les cantines »



Dans un souci de santé publique et en lien avec l'Éducation nationale, la municipalité a souhaité renforcer l'activité physique sur la pause méridienne. Elle procédera ainsi à l'achat de podomètres pour emmener les élèves, en groupe, à couvrir une distance les conduisant jusqu'à Olympie, en Grèce, en additionnant toutes les distances effectuées. La pause méridienne se veut aussi ludique ! Ainsi, les élèves décorent leurs restaurants scolaires en fonction évènements : Halloween, Noël, semaine du goût... Afin de s'approprier leur espace de restauration.

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2024-2025

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2024-2025 se déroulent jusqu'au 26 avril 2024.

Les enfants concernés

- ▶ Les enfants nés en 2021 entrant pour la première fois en classe maternelle ;
- ▶ Les enfants nouvellement arrivés sur la commune de Saint Jean de la Ruelle ;
- ▶ Les enfants qui changent de groupe scolaire suite à un déménagement ;
- ▶ Les enfants nés en 2022 sur projet spécifique : s'informer auprès du pôle Vie des Écoles ;
- ▶ Les enfants ayant eu une dérogation pour le cycle maternel à renouveler pour l'élémentaire.

Il vous faudra prendre rendez-vous auprès du Pôle Vie des Écoles sur www.ville-saintjeandelaruelle.fr (Mes services en ligne > Inscriptions scolaires)

Les pièces à présenter lors du rendez-vous mairie

- ▶ Livret de famille OU Acte de naissance de l'enfant.
- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone fixe ou mobile, électricité, gaz, quittance de loyer, bail...).
- ▶ Carnet de vaccinations de l'enfant.

L'Unisson ouvre ses portes aux élèves de grande section et de CM1

Dans le cadre de ses politiques éducationnelle et culturelle, la municipalité offre un spectacle vivant aux élèves de grande section et de CM1 à L'Unisson. Ainsi tous les élèves de Saint Jean de la Ruelle iront au moins deux fois au spectacle dans leur scolarité primaire : une fois en grande section et une fois en CM1. En 2023, les enfants de grande section ont pu voir le « Déconcert », un duo circo-musical, et les élèves de CM1 « Maria Dolores y Amapola Quartet ».



AGENDA

■ LE CARNAVAL : SAVE THE DATE

Le samedi 13 avril 2024, le carnaval de Saint Jean de la Ruelle revient pour souffler sa 10^e bougie pour le plaisir des tout-petits, mais aussi des plus grands ! Une journée de festivités animera la ville sous le signe, cette année, de l'olympisme. De nombreux chars décorés et animés défilent au rythme des groupes d'art de rue venus de divers horizons, le tout dans une ambiance colorée, festive et familiale. Infos pratiques sur ville-saintjeandelaruelle.fr



■ « J'AIME MA LOIRE... PROPRE »



Vous souhaitez participer à la protection de votre environnement ? Rejoignez le collectif J'aime ma Loire... Propre le dimanche 3 mars 2024, à 8h30, au camping municipal pour ramasser les déchets.

■ SALON NATIONAL TOUTES COLLECTIONS

Les 9 et 10 mars 2024, de 9h à 18h
L'Unisson

Le Salon national toutes collections, organisé par l'association l'Amicale Philatélique de Saint Jean de la Ruelle, revient pour sa 25^e édition ! Avec la présence d'exposants venus de toute la France.

DANS MA VILLE

■ L'ASSOCIATION FAMILIALE PROPOSE UN VESTIAIRE D'ENTRAIDE

L'association familiale de Saint Jean de la Ruelle met à la disposition de ses adhérents et non-adhérents un vestiaire d'entraide dans lequel vous pourrez trouver des vêtements, du petit matériel puériculture, des livres d'enfants et des jouets... pour toute la famille !

Horaires d'ouverture :

- Le mercredi de 9h30 à 12h
 - Le vendredi de 16h30 à 19h
- 11 rue des Bénardières

■ GUIDE PRATIQUE 2024

L'édition 2024 du Guide Pratique arrive bientôt dans vos boîtes aux lettres !



Destiné à faciliter vos démarches au quotidien, le Guide Pratique est un condensé d'informations pratiques sur la vie de la commune. Vous y trouverez des renseignements pour accomplir diverses formalités administratives (carte nationale d'identité, passeport, contrat de mariage...) ainsi qu'une multitude d'informations portant sur divers domaines : vie associative, commerce, santé, solidarités, enseignement, culture, loisirs, transports... Un outil utile pour votre quotidien.

Le guide pratique est également téléchargeable sur www.ville-saintjeandelaruelle.fr et disponible au format papier dans les structures municipales de la commune.

■ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement est un acte civique utile à tous. La campagne a débuté le 18 janvier et tous les habitants concernés ont été informés..

Si vous n'avez pas encore répondu, utilisez la notice internet et connectez-vous à [sur www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Les agents recenseurs communaux se présentent chez vous pour vous informer, et si nécessaire pour recueillir vos bulletins réponse dans les meilleurs délais. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



■ PENSEZ DÈS À PRÉSENT À RENOUELER VOS CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Si vous êtes propriétaire d'une concession funéraire arrivant à échéance, nous vous rappelons de prendre contact avec le service de l'État civil afin de procéder à son renouvellement (ou son abandon). Il est également souhaitable de signaler tout changement d'adresse ou d'état-civil au même service.

Service de l'État Civil :
etat.civil@ville-saintjeandelaruelle.fr

■ J'ADOpte UN COMPOSTEUR !

Depuis la loi du 1^{er} janvier 2024, il est de la responsabilité de tous de trier et valoriser ses biodéchets : restes alimentaires, épluchures, denrées alimentaires non consommées, litières animales. Dans ce cadre, Orléans Métropole développe sur son territoire le compostage à travers son dispositif « J'adopte un composteur ».

Tout Citoyen de la Métropole peut ainsi acquérir un composteur, avec ou sans jardin privatif !

Le compostage, qui permet de transformer les déchets compostables de la cuisine en engrais naturel, est une action simple et à la portée de tous.

→ Habitat collectif

Les personnes intéressées, vivant en habitat collectif, peuvent bénéficier d'un composteur collectif. Pour cela les résidents doivent se manifester auprès du service de la Gestion des déchets d'Orléans Métropole.

→ Habitat individuel

Pour acquérir un composteur individuel, vous devez remplir le formulaire disponible sur le site d'Orléans Métropole et venir le retirer gratuitement.

Dans la continuité du déploiement de l'opération, Orléans Métropole propose à ses communes, d'organiser « Les mercredis du compostage », des réunions d'information afin de faciliter l'acquisition d'un composteur. La prochaine réunion est fixée au mercredi 15 mai, à 18h30, à l'Unisson.

Service Qualité & Gestion des déchets, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h au 02 38 56 90 00

INFORMATIONS MÉTROPOLITAINES

■ LA RÉFORME DE L'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES REPOUSSÉE AU PRINTEMPS

Prévue initialement au 1^{er} janvier 2024, la mise en place de nouvelles conditions d'accès aux déchetteries et végé'tris de la Métropole d'Orléans est décalée au 1^{er} mars 2024. Un délai supplémentaire est donc accordé aux usagers qui n'ont pas encore fait la démarche d'inscription en ligne sur orleans-metropole.fr

■ ÉVOLUTION DE GESTION DE L'EAU D'ORLÉANS MÉTROPOLÉ



Depuis le 1^{er} janvier 2024, la gestion de l'eau et de l'assainissement évolue sur les communes d'Orléans Métropole afin de clarifier et d'optimiser les services qui vous sont proposés : les règlements de service seront partout les mêmes et les services offerts aux usagers vont progressivement être uniformisés. Le territoire métropolitain sera partagé, pour les 8 années à venir, entre une gestion en régie et un délégataire, SUEZ Eau France. Pour faciliter le quotidien des usagers, l'ensemble des services sera regroupé sous une marque unique : L'Eau d'Orléans Métropole. Une démarche d'harmonisation progressive du prix de l'eau à l'échelle métropolitaine sera également mise en place, toutes les informations vous seront communiquées avec votre prochaine facture

Mesdames, Messieurs,

Nous tenons à vous souhaiter une très belle année 2024. Que celle-ci vous apporte le meilleur pour vous et vos proches.

Vous pouvez toujours compter sur notre mobilisation et nous restons bien sûr à votre entière disposition pour toute question.

Leila PAROU
Lparou@ville-saintjeandelaruelle.fr
Alexandre DUPRÉ
Adupre@ville-saintjeandelaruelle.fr

Chère concitoyenne, cher concitoyen

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2024 avec nos meilleurs vœux surtout de santé et la réussite de tous vos projets. Plus que jamais, attentifs à votre bien-être, au sein de notre commune, nous défendrons sans relâche, le bon vivre ensemble. L'aménagement de notre territoire, un point très important... Aussi nous apportons tout notre soutien au collectif du quartier de la Vaudière, face à un projet de deux immeubles de 40 logements dans une résidence pavillonnaire ! Aucune doléance n'a été entendu et un recours gracieux pour annuler le permis de construire a été demandé au maire ! Sera-t-il à l'écoute de nos administrés ? De même, la restructuration de la rue Charles Beauhaire n'est pas sans poser de soucis aux riverains... Où sont les places de parking et quid de la perte de m² d'espaces verts ? Une concertation à sens unique ?

Contact : abvsteoruellan@gmail.com
Kadéjat DAHOU - Claude HUYGHUES DES ETAGES

À vos marques, prêts, feu, en route pour les JO !



La municipalité, en s'appuyant sur la direction de l'éducation et des sports, a souhaité mobiliser les élèves dans le cadre des Jeux Olympiques 2024 qui offrent une opportunité de favoriser la pratique sportive des élèves de façon durable et ludique.

L'éducation nationale, la municipalité et l'USEP (Union Sportive Enseignement Premier Degré du Loiret) collaborent alors pour proposer On se bouge dans les écoles ! Cette initiative se concrétisera notamment par la tenue d'un cross inter-écoles, l'organisation de jeux sportifs inclusifs, le suivi des kilomètres parcourus par les élèves visant à atteindre au moins la distance entre Paris et Olympie, ainsi que la présentation d'expositions thématiques sur les Jeux Olympiques en relation avec des œuvres sportives.

« On se bouge ! »

le rendez-vous sportif et ludique des Stéoruellans !

On se bouge ! est un dispositif ludique et sportif en musique proposé par le pôle Sport de la Ville de Saint Jean de la Ruelle. L'objectif ? Promouvoir l'activité physique et la santé, inciter les Stéoruellans à prendre soin d'eux tout en s'amusant, mais aussi de favoriser le lien social et la pratique ensemble.

Les jeux proposés sont innovants, comme le tchoukball, le kin ball, le spike ball, ou encore le poull ball. La santé est prise en compte dans sa globalité, physique mais aussi psychologique (estime de soi, plaisir) et sociale (réaliser des choses ensemble que l'on peut ensuite reproduire).



On se bouge en famille !

Depuis maintenant un an, la Ville propose *On se bouge en famille*, une activité sportive mensuelle. Proposé dans un premier temps seulement au Nord, le programme s'est ensuite étendu au sud de la commune.

Mise en place à l'initiative d'Annette Granet, référente famille de la Maison Pour tous Nord, cette activité sportive rencontre un franc succès dans le quartier des Chaises de la Ville de Saint Jean de la Ruelle. Ce sont plus de 10 familles, soit des groupes allant de 30 à 40 personnes, qui ont joué le jeu et se sont défoulés en famille avec les activités menées par Nicolas Mire, animateur sportif de la ville.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

► ADHÉRENTS MAISON POUR TOUS NORD

Complexe sportif Maurice-Millet
(salle de tir à l'arc)
De 17 h 15 à 18 h 30

Les vendredis 9 et 16 février - 22 et 29 mars - 17 et 24 mai - 28 juin - 5 juillet

Inscriptions : 06 32 54 67 45

► ADHÉRENTS MAISON POUR TOUS SUD

Complexe sportif des Trois Fontaines
(dojo)
De 16 h 30 à 18 h

Les jeudis 22 février - 21 mars - 23 mai - 20 juin

Inscriptions : 02 38 79 58 63

Les soirées *On se bouge !* sont gratuites et accessibles à partir de 6 ans.

Renseignements et informations auprès du pôle Sports
02 38 79 33 42
sports@ville-saintjeandelaruelle.fr

ZOOM
SUR...



L'Alerte Saint Jean en chiffres

6
sections sportives
rassemblant plus d'une
dizaine de disciplines

850
adhérents

117 ans

c'est l'âge de l'Alerte
Saint Jean, qui est la plus
ancienne association
de la Ville, fondée
le 20 août 1907

+ d'infos :

alertesectiondanse@gmail.com
www.alertesaintjean.fr

Le modern'jazz mène la danse à l'Alerte Saint Jean

Dès l'âge de 4 ans, le cours d'éveil permet aux enfants de poser les bases : à la découverte des mouvements, de l'espace, de l'écoute du groupe et de la professeure, Alexia Didier.

Pour tous les âges et pour la progression, de l'initiation à la danse modern'jazz, en passant par des cours préparatoires, la section danse de l'Alerte Saint Jean propose des cours de 45 minutes à une heure quinze.

La professeure prépare ses élèves à participer à de nombreux projets : des concours, des représentations ou encore des clips vidéo.

Pour les adultes, c'est Christel Pallot qui permet aux danseurs débutants comme aux confirmés de s'adonner à des cours d'une durée fixée entre heure quinze et une heure trente.

La section danse propose également, avec Christel, des cours de stretching, des cours de Zumba mais aussi des stages avec des professeurs de renommée internationale et une ouverture sur la pratique d'autres types de danse : rock'n roll ou salsa.

ST JEAN DE LA RUELLE



Appel à Projet ^{2^{NDE} ÉDITION} Citoyen



DÉPOSEZ VOS PROJETS DU
18 JANVIER AU 31 MARS 2024



— sur la plateforme —
participons.ville-saintjeandelaruelle.fr

